

MUSIQUE



**Diplôme d'Études
Musicales**

› **Direction d'orchestre**



Conservatoire
à rayonnement régional
du Grand Besançon

musique
danse
théâtre

Conservatoire du Grand Besançon

Cité des Arts de Besançon Franche-Comté

1 Passage des Arts | 25000 Besançon | 03 81 87 87 00

www.conservatoire.grandbesancon.fr

Licences : 1-1064242 / 1-1064241 / 3-1026201.

**Grand
Besançon**



Diplôme d'Études Musicales

Direction d'orchestre

COMMENT VALIDER UN DIPLOME D'ÉTUDES MUSICALES ?

Le DEM est attribué après validation de l'intégralité des Unités de Valeur qui le composent :

› 1 UV DOMINANTE

· DIRECTION D'ORCHESTRE

- 1) Œuvre (extraits) avec deux pianos.
- 2) Œuvre (extraits) avec Orchestre Symphonique.
- 3) Epreuve avec autre formation.

› 3 UV COMPLÉMENTAIRES OBLIGATOIRES

· DISCIPLINES D'ERUDITION

Cursus de 3ème cycle validé, regroupant plusieurs disciplines (ou équivalent)

· PRATIQUE COLLECTIVE

ORCHESTRE / CHŒUR (Contrôle continu sur toute la durée du cycle)

· PROJET PERSONNEL

ARRANGEMENT/ ORCHESTRATION/ TRANSCRIPTION (Validation sur production)

› UNE OU PLUSIEURS UV COMPLÉMENTAIRE(S) AU CHOIX

Dans la liste suivante et comptabilisant au total 16 POINTS,
sans doublon avec les UV obligatoires.

LICENCE DE MUSICOLOGIE		POINTS
	Parcours 1 : « Musique et Arts »	16
	Parcours 2 : « Interprétation, Musique et Arts »	16
AUTRE PRATIQUE DÉJÀ VALIDÉE (2^E INSTRUMENT/ DANSE/ THÉÂTRE)		
	DEM / DEC / DET Acquis	16
	CEM / CEC / CET Acquis	12
	Fin de Cycle II Validée	8
	Fin de Cycle I Validée	4
UV COMPLÉMENTAIRES (2 ANNÉES OBLIGATOIRES)		
	Ensemble vocal / pratique vocale / 2 ^e orchestre (JOS/JOH)	8
	MAO et pratique collective musiques actuelles	8
	Composition ou Orchestration ou Contrepoint-Harmonie ou Analyse musicale	8
	Dossier sur un sujet de culture musicale	8
	FM Musique Ancienne (pour les instrumentistes modernes)	8
	Techniques d'improvisation	8
	Analyse et culture musicale TMD (3années)	4
COURS COLLECTIFS (1 ANNÉE OBLIGATOIRE)		
	Piano complémentaire	4
	Initiation à la basse continue	4
	Histoire de la musique Renaissance et Baroque	4
ATELIERS (1 ANNÉE OBLIGATOIRE)		
	Ateliers Musiques nouvelles (<i>1h30 hebdomadaire</i>)	4
	O Passo (<i>1h hebdomadaire</i>)	4
	Initiation à l'Anatomie-Physiologie	4
	Analyse-fonctionnelle du mouvement dansé (AFMD)	4
	Analyse comparée (<i>1h30 hebdomadaire</i>)	4
	Déchiffrage niveau 1 (<i>cours collectif</i>)	4
	Déchiffrage niveau 2 (<i>cours individuel</i>)	4
	Les pieds sur scènes	2
	Maintenance instrumentale musique ancienne (<i>2 modules par semestre</i>)	2
	Gestion du stress et des émotions (<i>3x3h</i>)	2
	Méthode Feldenkrais (<i>4 sessions minimum</i>)	2
PROJET PORTÉ PAR L'ÉTUDIANT (APRÈS VALIDATION)		4 ou 8
PARTICIPATION À UN PROJET DU CRR (AUTRES QUE CEUX DES UV CHOISIES)		4
EXPRESSION ARTISTIQUE PERSONNELLE / IMMERSION PROFESSIONNELLE (APRÈS VALIDATION)		4
ASSISTER À 2 CONFÉRENCES (APRÈS VALIDATION)		2

PARCOURS Interprétation, Musique et Arts

Conservatoire à Rayonnement Régional
du Grand Besançon
Cycle à Orientation Professionnelle

EXAMEN d'entrée



**CYCLE D'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE
[COP]**

[durée : 2 à 3 ans]

EXAMEN

**DIPLÔME D'ÉTUDES
MUSICALES [DEM]**

Études pouvant être
prolongées sous forme
de **PARCOURS CONTINUÉ**
de perfectionnement

Université Franche Comté
LICENCE
Interprétation, Musique et Arts

L1

L2

L3

EXAMEN
LICENCE 3